

Profil des auditeurs du Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement qui consacre son activité pédagogique et de recherche à la **formation professionnelle des adultes**. En 2019-2020, cette activité représente 87 % de l'activité pédagogique du Cnam. Les **13 %** restants sont dédiées aux **apprentis et étudiants** qui sortent directement de l'enseignement secondaire vers quelques filières historiquement liées au Cnam (par exemple l'ingénieur de l'école supérieure des géomètres et topographes - ESGT).

En 2019-2020, le Conservatoire a proposé une offre de formation nationale de plus de 6 500 enseignements en présentiel, plus de 1 200 enseignements à distance et de près de 765 enseignements en formation hybride. Il a accueilli **près de 52 000 inscrits pour 280 000 inscriptions** et dispensé **près de 19,2 millions d'heures stagiaires**.

Le réseau du Cnam s'étend également à l'étranger dans cinq centres, une dizaine d'antennes et une quarantaine de partenariats. Le nombre d'auditeurs inscrits administrativement à l'étranger connaît une diminution, avoisinant les 6800 apprenants, malgré une augmentation des partenariats internationaux.

Des actifs avec un bagage initial équivalent au moins au Baccalauréat

Les auditeurs du Cnam sont relativement jeunes : 32,6 ans en moyenne en 2019-2020, contre 31,9 en 2018-2019. Le public reste relativement jeune et ceci s'explique par le développement des formations en alternance qui compte 9200 auditeurs inscrits dans cette voie en 2019-2020, qui accueillent un public jeune (23,4 ans en moyenne). C'est un public plutôt masculin du fait de formations d'ingénieurs malgré des campagnes de promotion auprès des femmes: on dénombre ainsi 138 hommes pour 100 femmes inscrits en alternance contre 109 pour l'ensemble des inscrits. Depuis 2016-2017, la part des auditeurs possédant un diplôme de niveau **BAC** lors de leur première inscription au Conservatoire augmente considérablement pour atteindre un palier ces deux dernières années (27 % en 2018-2019 et 28% en 2019-2020).

En 2019-2020, au moment de leur inscription au Conservatoire, trois auditeurs sur cinq sont des actifs en emploi (65 %) alors que moins d'un sur cinq est à la recherche d'un emploi (19 %). Ces proportions sont stables depuis trois ans. Enfin, six auditeurs sur dix en emploi occupent une profession intermédiaire (64 %).

La formation « dématérialisée » : une force du Conservatoire

Parmi les 52 000 auditeurs, un peu plus de 21 500 se sont inscrits pédagogiquement à au moins un enseignement à distance ou en hybride en 2019-2020, soit 42 %. Cette offre de formation à distance est complétée par **20 MOOC** qui ont recueilli 146 400 inscriptions la même année universitaire.

En 2019-2020, les 52 000 inscrits ont donné lieu à **280 000 inscriptions** à un enseignement de l'offre nationale. Sur l'ensemble du réseau, sept inscriptions sur dix (70 %) sont prises en présentiel.

Au cours des dernières années, la part des inscriptions associées aux niveaux 7 ou 8 (BAC+5 et plus) augmente, passant de 23 % en 2015-2016 à 34 % en 2019-2020.

La valorisation des parcours toujours importante au Conservatoire

Le Conservatoire accompagne ses auditeurs dans le cadre de la validation des acquis :

la validation des acquis professionnels et personnels (**VAPP**), dispositif d'accès à une formation, a reçu 497 candidatures en 2020 qui ont donné lieu à 540 notifications de décision dont 370 accès direct et 145 accès sous réserve de validation d'enseignement(s) ou avec dispense de certains enseignements. Il s'agit de femmes plus souvent que d'hommes (54 %), de candidats plus âgés que l'ensemble des auditeurs du Cnam (41 ans en moyenne en 2020). Concernant leur situation professionnelle, la part des candidats en recherche d'un emploi ou « sans emploi » est supérieure à celle de l'ensemble des auditeurs du Cnam (23 %). La demande de VAPP s'est exprimée en moyenne après 15/16 ans d'expérience.

la validation des acquis de l'expérience (**VAE**), dispositif d'accès à un diplôme, a concerné 340 candidats en 2020 qui ont donné lieu à 378 notifications de décision dont 161 délivrances de diplôme complet et

203 validations partielles. Les candidats sont nettement plus âgés que l'ensemble des auditeurs du Cnam (44 ans en moyenne) mais moins fréquemment à la recherche d'un emploi ou «sans emploi» (20 % en 2020). La demande de VAE s'est exprimée en moyenne 17 ans après l'obtention de leur plus haut diplôme. En 2019, le Conservatoire a contribué, au niveau national, à hauteur de 14 % de l'ensemble des délivrances de diplômes de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une VAE.

la validation des études supérieures (**VES**), dispositif permettant de valoriser les études antérieures, a concerné 1 705 candidats en 2020 qui ont donné lieu à 1 740 décisions dont 1414 accords d'UE et 174 accords couplés avec au moins un refus d'UE. En 2020, il s'agit légèrement plus fréquemment de femmes que d'hommes (45 % d'hommes) et de candidats dont l'âge moyen est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des auditeurs du Cnam (3,9 ans).

Par ailleurs, la **présence et la réussite aux examens** à l'issue des enseignements demeurent élevées : en moyenne un peu plus de sept auditeurs sur dix se présentent aux examens (79 % en 2019-2020) et, parmi eux, neuf, en moyenne, les réussissent (89 %).

La présence et la réussite aux examens varient selon la modalité d'enseignement choisie. Ainsi, le taux de présence aux examens des enseignements dispensés à distance ou en hybride est plus faible que celui des enseignements dispensés en présentiel (en 2019-2020, respectivement 70 %, 78 % et 82 %). Il s'avère que cette présence est nettement plus importante pour les enseignements dispensés en FOAD que d'ordinaire (70% donc en 2019-2020 contre 56% l'année précédente par exemple). Par ailleurs, pour la première fois depuis des années d'observation, la réussite est particulièrement élevée pour les enseignements dispensés en présentiel (89% en 2019-2020 contre 80% l'année précédente).

Enfin, on observe une augmentation du nombre de parchemins délivrés entre 2017-2018 et 2018-2019 (+9,4%) avec un volume de 14655.

Près de huit sur dix sont des diplômes (79 % en 2018-2019), essentiellement de niveau 6 (43 % en 2018-2019). En 2018-2019, Titres RNCP, Licences générales, Licences professionnelles et Diplômes d'Établissement représentent près de quatre diplômes sur cinq délivrés (79 %).

Les certificats représentent quant à eux 21 % de l'ensemble des parchemins délivrés en 2018-2019, dont six sur dix dans le cadre du partenariat avec l'autorité des marchés financiers (AMF, 62 % en 2018-2019).

[Téléchargez l'ensemble des chiffres 2020 de l'Observatoire des études et carrières du Cnam.](#)

